



ASSOCIATION SPORTIVE LIBOURNE

BASKET

Saison 2016/2017

Prendre une licence à l'A.S.L. c'est :

1. L'adhésion à l'Association Sportive Libournaise de Basket.
2. L'adhésion à la Fédération Française de Basket-ball.
3. L'assurance complémentaire en cas de blessure sportive (prise en charge par le club).
4. La possibilité de participer aux entraînements, compétitions, stages et sorties diverses organisées.
5. Le prêt, par le club, d'un équipement pour la compétition (maillot et short).
6. L'adhésion sans réserve à la charte de l'association (à signer sur le document joint)

7. Nouveauté !! : don d'un t-shirt logo Club pour chaque licencié !! (taille à préciser sur la fiche d'inscription)

Prix d'une licence saison 2016-2017 :

Sénior	Joueur né en 1996 et avant	125 €
U20 (Junior)	Joueur né en 1997, 98,99 (cocher la case surclassement)	125 €
U17 (Cadet -Cadette)	Joueur né en 2000, 2001 (pour les 2000 : cocher la case surclassement)	125 €
U15 (Minime)	Joueur né en 2002, 2003 (pour les 2002 : cocher la case surclassement)	125 €
U13 (Benjamin-Benjamine)	Joueur né en 2004, 2005	105 €
U11 (Poussin-Poussine)	Joueur né en 2006, 2007	90 €
U9 (Mini-Poussin)	Joueur né en 2008, 2009	90 €
U7 (Baby Basket)	Joueur né en 2010, 2011, 2012	55 €
Loisir/Détente	Joueur né en 96 et avant	70 €
Dirigeant	Dirigeant né en 1998 et avant	50 €

Renouvellement ou création de licence

1. Remplir le formulaire demande de licence et autorisation médicale
2. Une photo récente (**nom du licencié au dos**) (maxi format photo d'identité)
3. 1 enveloppe **timbrée à l'adresse de la famille**
4. Un chèque du montant correspondant à sa catégorie à l'ordre de l'**A.S.L. Basket**
(Possibilité de paiement en plusieurs fois – indiquer la date de dépôt souhaitée au dos de chaque chèque)
5. Remplir la fiche d'inscription pour la saison 2016-2017

Et envoyer le tout à l'adresse suivante :

Secrétariat ASL LIBOURNE BASKET – Salle Brethous – 131 Avenue Georges Clémenceau – 33500 LIBOURNE



ASSOCIATION SPORTIVE LIBOURNE

BASKET

CHARTRE DE L'ASL BASKET

En signant cette charte, le licencié intègre le club de l'ASL Basket et s'engage à respecter certaines règles indispensables à la vie associative.

Engagements du club :

- Mettre à disposition du licencié les moyens matériels pour atteindre les objectifs fixés (en fonction des catégories d'âge) : créneaux horaires d'entraînements, matériel technique, maillots, shorts, etc...
- Fournir un encadrement technique de qualité pour assurer les séances d'entraînements et les matchs.
- Fournir le calendrier des rencontres dès le début de la saison sportive.
- Permettre au licencié de s'épanouir dans une pratique sportive répondant à ses choix : compétition ou loisir.
- Veiller à ce que soit respectée l'intégrité physique du licencié.
- Tenir le licencié informé sur la vie du club.

Engagements du licencié :

- Participer à toutes les séances d'entraînements proposées par l'encadrement technique de son équipe.
- Participer à toutes les rencontres officielles inscrites au calendrier de son équipe.
- Participer à la vie du club.
- Respecter les règles de vie en équipe.
- Respecter les différents acteurs d'un match (arbitres, table de marque, adversaire, public, ses coéquipiers et son coach)
- Respecter le règlement intérieur du club (joint à la demande de licence).

Le club tient à ce que tous les joueurs, parents, entraîneurs et dirigeants libournais symbolisent un esprit sportif et des valeurs de partage, et de respect.

J'accepte la présente charte.

Le licencié ou un parent pour les mineurs

Pour le club, le Président,



ASSOCIATION SPORTIVE LIBOURNE

BASKET

REGLEMENT INTERIEUR

1. Participer à la bonne marche du Club
2. Donner la meilleure image possible du club lors des rencontres à domicile ou à l'extérieur.
3. Maintenir un esprit club.

Tels sont les buts principaux du présent Règlement Intérieur adopté par le Conseil d'Administration et que s'engage à respecter tout licencié.

Création / Renouvellement de licence :

Toute personne désirant prendre ou renouveler sa licence à l'ASL Basket devra s'adresser au secrétaire du club.

Elle remettra un dossier complet accompagné du règlement de la licence. Des facilités de paiement pourront lui être accordées si elle en fait la demande. L'adhésion reste soumise à l'approbation du bureau.

L'ASL ne s'engage pas à renouveler automatiquement une licence joueur d'une saison à l'autre

Entraînements / Matches :

Tout joueur, non titulaire d'une licence A.S.L., ne pourra pas participer aux entraînements et ça dès le début de la saison (sauf accord express des dirigeants).

Tout joueur licencié participera de manière régulière aux entraînements de son équipe
En cas d'indisponibilité, il préviendra son entraîneur le plus tôt possible

Utilisation du matériel :

Les licenciés sont seuls habilités à utiliser le matériel et les équipements sportifs et ils doivent les respecter (vestiaires, cercles, ballons, maillots ...).

L'accès au terrain en chaussure de ville est strictement interdit.

Comportement :

L'ASL attend de tous ses licenciés un comportement exemplaire :

- **sur le terrain** : respect de l'adversaire et de tous les acteurs de la rencontre (le Basket est un sport) , respect des règles de jeu.

Tout licencié joueur, condamné à une amende par le Comité, la Ligue ou la F.F.B.B. pour faute technique, dossier disciplinaire... paiera le montant de son amende.

(A titre d'information, 150 euros d'amende pour 3 fautes techniques et / ou une disqualifiante).

- **A l'extérieur du terrain** : encourager son équipe est normal et souhaité. Cela fait partie de l'esprit du club.

Aucune insulte envers l'arbitre, l'adversaire ou le public ne sera tolérée.

Certaines agressions verbales, à fortiori physiques, sont inadmissibles et seront sanctionnées lourdement par le club. Les dirigeants n'hésiteront pas à réagir si nécessaire. Une commission de discipline sera créée à cet effet.

Rappel : la consommation d'alcool par les mineurs est **formellement interdite au sein du club.**

Une grande vigilance est demandée. Le slogan « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé » doit être de règle dans le milieu sportif.



DEMANDE DE LICENCE

Création Renouvellement Mutation

Photo

Comité Départemental de
Nom du groupement sportif

N ° club

N° de licence (si déjà licencié)

NOM* .

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance Sexe : F M

Nationalité Taille

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

E.mail

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date

Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal : Tampon et signature du Président du club :

* Ou nom d'usage

Certificat annuel de non-contre indication à la pratique du Basketball en compétition

Je soussigné, Docteur
certifie avoir examiné M / Mme / Melle
.....
et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-
indiquant la pratique du Basket-ball **en compétition**.

A Le ___/___/____

Signature du Médecin : Cachet :

Surclassement
(ne nécessitant pas un imprimé spécifique)

Mr / Mme / Melle :
peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure
dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

A Le ___/___/____

Signature du Médecin : Cachet :

1 ^{ère} famille obligatoire (1 seul choix possible)	2 ^{ème} famille optionnelle (1 seul choix possible)	Catégorie	Niveau d'intervention
<input type="checkbox"/> Joueur - <input type="checkbox"/> Compétition - <input type="checkbox"/> Loisir - <input type="checkbox"/> Entreprise		<input type="checkbox"/> Senior ou <input type="checkbox"/> U___	Niveau de pratique le plus élevé (obligatoire) :
<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Non diplômé <input type="checkbox"/> Diplômé Fédéral <input type="checkbox"/> Diplômé d'Etat	<input type="checkbox"/> Territoires : (Département - Région)
<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Arbitre <input type="checkbox"/> OTM <input type="checkbox"/> Commissaire <input type="checkbox"/> Observateur <input type="checkbox"/> Statisticien	<input type="checkbox"/> Championnat de France
<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Elu <input type="checkbox"/> Accompagnateur <input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Pro A Pro B Esp Pro A LFB

Pour tout licencié souhaitant évoluer en tant que « Joueur » : **obligation de cocher la case joueur en 1^{er} choix de famille**

Cadre réservé à la Commission de Qualifications compétente : Qualifié le : Type de licence attribuée :

INFORMATION ASSURANCES :
(Cocher **obligatoirement** les cases correspondant à vos choix)

JE SOUSSIGNÉ(E), le licencié ou son représentant légal, NOM : PRÉNOM :

Reconnais avoir reçu le résumé des garanties (Contrat AIG 4.091.578 ci-annexé et consultable sur www.ffbb.com), conformément à L141-4 du code des Assurances, et avoir pris connaissance des garanties Responsabilité Civile incluses automatiquement en prenant ma licence ainsi que des garanties Individuelles complémentaires proposées par AIG, et :

souhaite souscrire à l'option A, au prix de 3,70 euros TTC.
ou souhaite souscrire à l'option B, au prix de 9,50 euros TTC.
ou souhaite souscrire à l'option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 4,20 €TTC (= A+).
ou souhaite souscrire à l'option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 10 €TTC (= B+).
ou ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (= N)

Reconnais par ailleurs avoir reçu l'information de mes possibilités et de mon intérêt à souscrire à ces garanties pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-ball

Signature de l'Assureur Fait à le ___/___/____
Signature de l'Adhérent ou de son représentant légal) :
« Lu et approuvé »

En cas de Décès de l'Assuré, le bénéficiaire est, sauf stipulation contraire adressée par l'ASSURÉ ou le Souscripteur au moyen d'une disposition écrite et signée, le conjoint survivant de l'Assuré, non séparé de corps, ni divorcé, à défaut les enfants légitimes reconnus ou adoptifs de l'Assuré, à défaut les ayants droit légaux, concubins ou pacsés. Si l'Assuré est mineur, les bénéficiaires sont les ayants droit légaux. Pour toutes les autres garanties le bénéficiaire est l'Assuré lui-même.

SEULES LES DEMANDES D'ADHÉSIONS DUMENT COMPLÉTÉES, DATÉES, SIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES DU RÉGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR L'ASSUREUR



ASSOCIATION SPORTIVE LIBOURNE

BASKET

Informations tarifaires spécifiques :

Licences T		Mutation
U7 à U13	Gratuit	Prix de la licence (assurance comprise)
U14 – U15	39€	125€ (licence + assurance comprise)
U16 – U17	90€	210€ (licence + assurance comprise)
U20 à Séniors	90€	225€ (licence + assurance comprise)
Dirigeants	Gratuit	